



PV

**Assemblée générale
du 24 septembre 2005 à 14h15
Corcelles – près – Payerne**

0. BIENVENUE, SALUTATION AUX INVITES, APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.

La séance est ouverte devant le comité au complet. L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

1. PV DE L'ASSEMBLEE DU 25 SEPTEMBRE 2004 TENUE A COSSONAY

Ce PV a été publié sur internet, il est approuvé sans remarques.

Décharge en est donnée à son auteur, avec remerciements.

2. RAPPORT DU PRESIDENT

Le président fait part à l'assemblée de sa satisfaction face à la bonne marche de l'Association : les cours sont bien fréquentés et la situation financière est saine. Le Comité travaille sereinement, et chacun des membres effectue ses tâches avec compétence et diligence. C'est cependant lorsque les choses vont bien qu'il est important de prévoir l'avenir, d'anticiper sur les difficultés qui pourraient survenir ou de préparer la relève. Dans ce sens, le comité réfléchit régulièrement aux orientations nouvelles que pourrait prendre l'AVDC. Les deux thèmes concrets qui sont travaillés sont l'évolution de l'offre de cours et la collaboration avec les sociétés et associations sœurs en suisse romande.

Dans le domaine de la formation, les responsables des divers dicastères présenteront dans le détail les activités et les projets de leur domaine. Soulignons cependant que nous venons de faire démarrer une nouvelle volée du Certificat, et que nous projetons d'en faire partir une autre l'année prochaine déjà.

L'AVDC travaille depuis trois ans avec COROMUS, où notre association est représentée par Yves Bugnon, qui présentera tout à l'heure le bilan des activités faites dans ce cadre.

La reconnaissance de notre certificat de chef de chœur non professionnel est aussi un de nos sujets de négociation au niveau national. Nous sommes à bout touchant d'un accord, avec la reconnaissance d'une certification suisse, appelée CH-I.

Côté effectifs, on compte actuellement 525 membres individuels, 252 membres de sociétés membres et 54 membres couples. De plus, 114 sociétés sont membres AVDC.

Le président remercie les professeurs et le comité pour leur engagement et la qualité de leur travail.

3. COURS – RAPPORT DES RESPONSABLES

3.1. Cours suivis : Luc'O souligne que l'offre est présentée dans « A l'Unisson » qui vient de paraître. Les cours se remplissent gentiment, il y a encore de la place partout. Merci donc d'en parler. Le délai d'inscription n'est en effet pas encore atteint. Luc'O remercie Sylvia pour tout le travail qu'elle accomplit : « C'est moi qui parle, mais c'est elle qui travaille et qui porte tout à bout de bras. Merci à elle ».

3.2. Cours pour choristes : Gérald rappelle que les chorales ou des groupes de chanteurs peuvent en tout temps demander qu'un cours de culture vocale pour choristes soit mis sur pied : au lieu de centraliser en janvier comme autrefois, l'AVDC confie désormais cette organisation aux personnes qui en font la demande, qui choisissent ainsi le lieu et le moment qui leur convient. L'AVDC met alors un professeur à disposition. Le nombre minimum requis de participants est de quinze, ce qui permet à une seule chorale, ou à deux chorales réunies, d'organiser ce genre de cours. On peut par exemple profiter de l'absence d'un chef de chœur (vacances ou service militaire) pour le faire.

Peu de chorales ont recours à ce service, peut-être encore mal connu. Gérald demande donc que de la promotion soit faite par les participants à l'assemblée.

3.3. Lire la musique : Ces cours fonctionnent depuis longtemps, ils peuvent être organisés lorsque une quinzaine de personnes éprouvent le besoin de s'améliorer dans ce domaine : à nouveau, nous trouvons un professeur et participons au financement.

3.4. Séminaire : Florence Berger donne les dates du prochain séminaire, fixé aux 25, 26 et 27 mai 2006. Il aura lieu comme d'habitude à Château d'Oex, à Roc et Neige.

Le séminaire 2005 a eu un bon succès, mais on constate que c'est surtout ceux qui sont venus une fois qui reviennent. C'est encourageant pour les organisateurs, qui constatent ainsi que la formule est bonne et qu'elle plaît, mais on souhaite cependant voir davantage se renouveler les têtes afin de garantir le succès à long terme. Avis à ceux qui ne sont jamais venus : vous ne repartirez pas déçus !

Luc'O répond à la question concernant la mise à disposition des photos du séminaire sur Internet : les photos 2005 seront placées sur le site dans les jours à venir.

3.5. Certificat : Florence Berger présente la nouvelle volée, qui compte 9 élèves. Elle explique que nous souhaitons désormais faire partir une volée chaque année, et non plus tous les deux ans. Une partie des cours serait alors faite en commun. Yves Piller souhaite en effet que le groupe soit en mesure de constituer un chœur étoffé, permettant aux élèves de disposer d'un bon instrument pour leur apprentissage.

La difficulté sera donc de trouver suffisamment de candidats dans une année pour réaliser ce projet. La meilleure publicité étant le bouche à oreille, Florence recommande aux membres de l'assemblée d'en parler autour d'eux.

3.6. Saison thématique : Yves rappelle que la saison thématique autour des chœurs d'enfants et de jeunes a réuni une vingtaine de participants autour d'une dizaine d'intervenants de hauts niveaux. Tous les aspects ont été traités, chacun avec le spécialiste reconnu du moment. Un magnifique prolongement à cette saison thématique aura lieu à Paris, où un voyage est organisé par COROMUS dans le but de rencontrer quatre prestigieux chœurs et maîtrises de la région parisienne.

4. A L'UNISSON

Willy Jaques remercie B. Dutruy, qui a succédé à A. Maeder il y a un an déjà. Il rappelle que les coûts sont portés à part égale par la SCCV et l'AVDC. La formule actuelle donne satisfaction.

5. FINANCES

5.1. Rapport du trésorier, Pierre-Alain Dépraz

La saison écoulée s'est déroulée dans de bonnes conditions financières. Grâce aux subsides de l'Etat, nous avons pu encore une fois boucler la saison dans des chiffres noirs. Le fait que ces dits subsides nous soient versés lors de l'exercice suivant, il apparaît que pour cette année ils sont supérieurs à nos dépenses courantes. En effet il n'y a pas eu de cours de certificat cette année, il n'y a pas eu non plus de subsides versés au gymnase de Morges qui annuellement nous en faisait la demande.

De plus les locaux qui habituellement nous étaient facturés par la Commune de Château d'Oex nous ont été mis gracieusement à disposition par les gérants dans leur nouvel hôtel.

Il est évident que ce ne sera pas chaque année pareille bonne fortune et qu'il faut garder à l'esprit que nous devront réussir à boucler nos futurs exercices même si les subsides de l'Etat devaient diminuer, ce qui sera déjà forcément le cas l'an prochain. C'est pourquoi une réserve de Frs 20'000.- pour l'achat des licences, du matériel informatique, les cours de formation et le renouvellement des machines de bureau a été constituée pour nous servir de soupape de sécurité.

Chiffres-clés :

• Les différents cours et séminaires sont toujours proposés à des tarifs abordables et présentent cette année un déficit de	17'705.50
• Les charges d'exploitation et amortissement s'élèvent à	2'264.70
• Les frais généraux, comprenant notamment à l'Unisson, les frais administratifs, envois postaux et divers se montent à	35'577.75
• Dans les produits on trouve les dons et intérêts pour	583.60
• Recettes des cotisations :	21'475.00
• Et les subsides de l'Etat, qui avant reversement de 3'950.00 aux gymnases lausannois est de	53'224.50
Ce qui nous permet après augmentation des réserves de boucler l'exercice avec un bénéfice de	2'785.15
sur un chiffre d'affaire de	71'333.10

Enfin, le fichier central que l'on cogite depuis bientôt 3 ans a vu le jour le 15 septembre passé. Il est opérationnel au niveau de l'AVDC et nous mettrons tout en œuvre pour finir de l'adapter aux besoins du comité de la SCCV pour autant qu'il soit décidé à l'utiliser. Les frais de développement de cet outil de travail seront entièrement pris en charge par les réserves accumulées à cet effet lors des exercices précédents. Il est cependant trop tôt pour avancer un chiffre définitif, toutes les factures ne m'étant pas encore parvenues.

Je tiens à cet effet à remercier officiellement Monsieur Rabout de la maison Epsitec pour son engagement à la programmation de ce logiciel.

5.2. Rapport du vérificateur des comptes

Les vérificateurs se sont réunis le 21 septembre 2005 au domicile du trésorier, Pierre-Alain Dépraz. Suite aux nombreux pointages effectués dans le livre comptable à cette occasion et aux

explications très claires de Pierre-Alain, Ils concluent que tout est en ordre dans la comptabilité de l'association. Ils invitent l'assemblée à donner décharge au trésorier et au comité pour la tenue impeccable des comptes.

5.3. Cotisations

L'AVDC vit depuis fort longtemps avec Fr. 25.- par année pour les membres individuels, et ne voit aucune raison de diminuer cette cotisation. Accepté par acclamations.

5.4. Nomination des vérificateurs des comptes.

Les vérificateurs des comptes pour l'assemblée 2006 seront
Lily Geissbuhler, Françoise Yerly et Monique Winzenried

6. NOMINATION DU COMITE

Le Comité a pris acte avec grand regret de la demande de démission de Sylvia Contesse, secrétaire dévouée et compétente. Une nouvelle secrétaire doit donc être nommée.

D'autre part, le Comité fonctionne en sous-effectif depuis plusieurs années. Il est proposé d'y remédier et de fonctionner à nouveau avec 9 membres. Il y a donc lieu de procéder à 3 nominations.

Après présentation des trois candidats proposés par le comité, sont nommés par acclamation :

- Mme Azza Slama, secrétaire AVDC
- M. Patrick Bocherens, membre
- M. Nicolas Gauye, membre

Le président félicite les élus et les remercie d'accepter de se mettre au service de notre association.

7. ASSEMBLEE 2006

Elle aura lieu le 30 septembre 2006 à Savigny. L'organisation en sera assurée par le chœur (Parenthèse. (ça s'écrit comme ça !) que nous remercions d'avance.

8. DIVERS

- 8.1 On rappelle aux participants le voyage à Paris organisé conjointement avec COROMUS
- 8.2 La SCCV organise le 28 janvier une réunion destinée aux chefs de chœurs, afin d'échanger autour de partitions pour tenter d'élargir le répertoire commun ou faire découvrir de nouvelles pièces
- 8.3 ACJ annonce son atelier des 14-15 janviers à Crêt-Bérard
- 8.4 S. Dageot informe sur la possibilité de suivre un cours de direction avec orchestre en Hongrie.

Remerciements, clôture de l'assemblée 2005 à 15h16.

wj / as